

CERTIFICAT D'APPROBATION C.E.E. DE MODELE
N° 94.00.382.004.0 DU 28 JUILLET 1994

Compteur d'eau froide SAPPEL modèle VEGA

LE PRESENT CERTIFICAT EST ETABLI EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE 71/316/C.E.E. DU 26 JUILLET 1971 MODIFIEE PAR LA DIRECTIVE 83/575/C.E.E. DU 26 OCTOBRE 1983 RELATIVE AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX METHODES DE CONTROLE METROLOGIQUE, DE LA DIRECTIVE 75/33/C.E.E. DU 17 DECEMBRE 1974 CONCERNANT LE RAPPROCHEMENT DES LEGISLATIONS DES ETATS MEMBRES RELATIVES AUX COMPTEURS D'EAU FROIDE, DU DECRET N° 73-788 DU 4 AOUT 1973 MODIFIE PAR LE DECRET N° 84-1107 DU 6 DECEMBRE 1984, PORTANT APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE RELATIVES AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX METHODES DE CONTROLE METROLOGIQUE ET DU DECRET N° 76-130 DU 29 JANVIER 1976 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : COMPTEURS D'EAU FROIDE

FABRICANT

SAPPEL S.A., 67, rue du Rhône, 68304 Saint Louis, France.

OBJET

Le présent certificat complète les certificats d'approbation C.E.E de modèle n° 86.0.01.384.6.0 du 21 mai 1986 (1), n° 87.0.02.384.3.0 du 25 août 1987 (2), n° 90.0.01.384.4.0 du 5 mars 1990 (3) et n° 92.00.382.002.0 du 7 septembre 1992 (4).

CARACTERISTIQUES

Le compteur SAPPEL modèle VEGA faisant l'objet du présent certificat est une version qui diffère du modèle approuvé par les certificats précités, par :

- une longueur totale de 191 mm
- une masse de 1,12 kg.

(1) *Revue de Métrologie*, juin 1986, page 439.

(2) *Revue de Métrologie*, août 1987, page 921.

(3) *Revue de Métrologie*, mars 1990, page 344.

(4) *Revue de Métrologie*, septembre 1992, page 1296.

Les autres caractéristiques restent inchangées.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Le numéro d'approbation de modèle figurant sur les instruments concernés par le présent certificat est identique à celui fixé par le certificat d'approbation C.E.E. de modèle n° 86.0.01.384.6.0 du 21 mai 1986.

DEPOT DE MODELE

Les plans ont été déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Alsace et chez le fabricant.

VALIDITE

Le présent certificat est valable jusqu'au 21 mai 1996.

ANNEXE

Dessins n° 6110.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPACHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET



■ N° 6110
COMPTEUR VOLUMETRIQUE SAPPÉL VEGA POUR EAU FROIDE

